

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Entrepreneuriat: un fonds de garantie de 60 milliards pour les PME affiliées à la CPG

G.R.M
Libreville/Gabon

LE Fonds de solidarité africain (FSA) va mettre à la disposition du patronat gabonais, une ligne de crédit de 60 milliards de F CFA pour garantir les prêts obtenus auprès des banques par les PME et PMI gabonaises membres de la Confédération patronale gabonaise (CPG).

Un accord-cadre a été paraphé à cet effet, le 8 octobre dernier à Libreville, par le président de la CPG, Alain Bâ Oumar, et le directeur général du FSA, Ahmadou Abdoulaye Diallo. "L'enveloppe objet de la présente convention constitue une garantie à placer au niveau des banques et autres établissements financiers du Gabon, pour le financement des petites et moyennes entreprises (PME) gabonaises", a indiqué Ahmadou Abdoulaye Diallo. Une véritable bouffée d'oxygène pour les PME dont les besoins de financement sont souvent

contrariés par la réticence des banques à leur accorder des prêts pour financer leurs activités. On pense particulièrement aux entreprises affiliées à la CPG qui, lorsqu'elles parviennent quand même à obtenir des prêts, ceux-ci leur sont accordés à des taux exorbitants.

"Les financements mis à disposition par le FSA seront accessibles à des taux d'intérêt négociable en fonction de la qualité du risque du projet. Cet accord vise à garantir partiellement, à hauteur de 50 %, tous les besoins de financements des PME du Gabon", a assuré Ahmadou Abdoulaye

Diallo. Quant au président de la CPG, Alain Bâ Oumar, il s'est félicité de ce que cette convention ouvre grandement les vannes du financement aux PME affiliées à la CPG.

Avancée majeure* "Ces PME pourront désormais emprunter d'énormes montants, à des conditions normalement meilleures que celles du marché, parce que les banques qui vont leur accorder des prêts auront 50 % du risque", a souligné le patron des patrons. En clair, par rapport aux financements classiques, les banques supporteront la moitié du risque pour financer ces entreprises.

Au-delà d'être affiliée à la CPG, la PME sollicitant ce financement devrait avoir un projet viable économiquement et conforme au Plan d'accélération de la transformation (PAT). "Dans tous les cas, il faudrait présenter un projet dont la rentabilité financière permettra au promoteur d'honorer ses engagements auprès du système bancaire", a souligné Alain Bâ Oumar.

À noter que l'accord entre la CPG et le FSA va permettre également aux entreprises de bénéficier du réseau des partenaires et institutions financières multilatérales du FSA pour le financement de leurs projets. Le FSA souhaite également former le personnel du CPG sur les techniques d'intervention du FSA afin qu'il serve de relais auprès des entreprises affiliées à la CPG.

Le Fonds de solidarité africain a pour mission de participer au développement économique et à la lutte contre la pauvreté dans ses États membres africains, en facilitant le financement des projets d'investissement. Le Capital autorisé du FSA est de 150 milliards FCFA.

Le FSA compte actuellement quatorze (14) États membres dont huit pays membres de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), trois pays de la Cémac (Gabon, RCA, Tchad) ainsi que trois pays du COMESA (Burundi, île Maurice et Rwanda).



Alain Bâ Oumar et Ahmadou Abdoulaye Diallo au sortir du paraphe de l'accord-cadre.

Semaine de l'investisseur en zone Cémac: focus sur l'éducation boursière et la protection

Innocent M'BADOUMA
Libreville/Gabon

Du 12 au 15 octobre 2021 se tient en présentiel à Doula (Cameroun), et de manière virtuelle dans l'ensemble de la sous-région Cémac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale), la semaine internationale de l'investisseur édition 2021.

La semaine de l'investisseur appelée aussi "World Investor Week" est lancée depuis cinq ans par l'Organisation internationale des Commissions de Valeurs (OICV), en charge de la normalisation du secteur des marchés financiers au niveau mondial. C'est la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale - Cosumaf -, en sa qualité de membre de l'OICV, qui organise pour la première fois dans sa juridiction des six États de la Cémac cette semaine de l'investisseur. L'édition 2020 n'a pu se tenir en raison des restrictions sévères liées à la crise sanitaire due au



La semaine de l'Investisseur célébrée en virtuel dans tous les États de la Cémac.

Covid-19.

Les organisateurs ont prévu une série d'activités, d'ateliers d'information, de formations et de promotion qui s'inspire des lignes directrices retenues par l'OICV en rapport avec le thème de l'année 2021: "L'éducation boursière et la protection de l'investisseur à l'ère de la digitalisation des instruments financiers".

Le gotha de la finance et des marchés financiers sera présent.

Lequel va éclairer le public sur les concepts "d'écosystème des instruments et produits financiers digitaux en Afrique centrale: réglementation, risques et opportunités", de "Comment gérer efficacement son épargne et ses placements financiers à long et moyen termes", "les bonnes attitudes d'un investisseur averti face aux produits financiers ordinaires, nouveaux et digitaux", et "la protection de l'investisseur dans la gestion collective".